



# Assemblée générale

Distr. générale  
24 juin 2021

---

**Soixante-quinzième session**

Point 184 de l'ordre du jour

**Nomination du Secrétaire général ou de la Secrétaire générale de l'Organisation des Nations Unies**

## Résolution adoptée par l'Assemblée générale le 18 juin 2021

[sans renvoi à une grande commission (A/75/L.100)]

### 75/286. Nomination du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies

*L'Assemblée générale,*

*Rappelant* le Chapitre XV de la Charte des Nations Unies et réaffirmant le rôle que lui confère l'Article 97,

*Accueillant favorablement* la procédure de sélection et de nomination du Secrétaire général, qui repose sur les principes de transparence et d'ouverture énoncés dans sa résolution 69/321 du 11 septembre 2015 et ses résolutions ultérieures sur la question, notamment l'organisation d'échanges informels avec toutes les personnes candidates au poste de secrétaire général, et le fait qu'elle a abouti en temps voulu,

*Ayant examiné* la recommandation figurant dans la résolution 2580 (2021) du Conseil de sécurité, en date du 8 juin 2021,

*Exprimant sa gratitude* à M. António Guterres pour l'efficacité et le dévouement dont il a fait preuve au service de l'Organisation des Nations Unies durant son premier mandat,

*Nomme* M. António Guterres Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies pour un mandat allant du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2026.

82<sup>e</sup> séance plénière  
18 juin 2021

